[Text]

We strongly endorse the Canadian Day Care Advocacy Association's recommendation that operational grants be available to profit-oriented centres for three years only unless, in those three years, they convert to a non-profit organization.

• 1130

Although we are not opposed to the merits of a free enterprise system, we are opposed to it in day care. Literature strongly indicates that non-profit operations excell in aspects of quality, including staff training, staff ratios, equipment and programming.

The cost of implementing this universally accessible, publicly funded child care system in Canada is within reach and is workable, as evidenced by Monica Townson's report. The costs of inaction may well have extremely serious, long-term consequences for our Canadian society.

We speak out now on behalf of the families we serve and those who are turned away or who are kept on long waiting lists.

The proposals for the implementation of a national child care system are clear and specific. They are on the table and all that now remains is for policy makers to act.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mary-Ann. Mr. de Jong.

Mr. de Jong: Yes, thank you very much for a good brief. I am glad to hear that there are also those who are advocating a national day care system.

We have heard arguments this morning in terms of the importance of choice. Is not the reality, as you mention in your presentation, that there just are not enough spaces to begin with? What choice is there when there just are not enough spaces?

Ms Ludwar: It was brought up earlier that all families have a choice in their terms of child care, but the way we see it, there is not always a choice. Sometimes a parent is left as a single parent and has no choice but to go out into the work force. With the economy as it sometimes is, both parents are forced to work and therefore do not have any choice but to find adequate child care.

In Saskatoon right now, I know that there are waiting lists in the various centres with anywhere from 25 names to 200 names of people who are working or needing child care.

Mr. de Jong: This has also been my experience, both from personal experience and the experience of acquaintances in Regina who operate in the day care facilities. The reality to them is desperate mothers and fathers coming in and just hoping for a spot; very often, those spots do not exist.

[Translation]

Nous appuyons sans réserve l'association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, lorsqu'elle recommande de limiter à trois ans le versement des crédits de fonctionnement aux garderies à but lucratif, à moins qu'elles n'aient pris, dans l'intervalle, le statut d'organisme sans but lucratif.

Bien que nous ne soyons pas, par principe, des adversaires de la libre entreprise, dans ce cas-ci nous nous y opposerions. D'après toutes les études effectuées là-dessus, les garderies sans but lucratif donnent de très bons résultats, aussi bien du point de vue de la qualité, que de celui de la compétence du personnel, du nombre d'enfants par adulte, du matériel, et des programmes.

Comme le montre très bien le rapport de Monica Townson, le Canada a les moyens de s'offrir des garderies publiques, financées par l'état, et ouvertes à tous. Tout attentisme dans ce domaine risque de coûter très cher, et d'avoir à long terme des conséquences graves pour l'ensemble de notre société.

Nous prenons ici la parole au nom des familles que nous desservons, mais également de celles qui n'ont pas pu obtenir de place et qui figurent encore sur les longues listes d'attentes.

L'idée d'un réseau national de garderies publiques a été exposées très clairement dans toutes les propositions qui ont été soumises. Ces propositions sont là, il ne reste qu'aux hommes politiques de prendre des mesures.

Merci.

La présidente: Merci, Mary-Ann. M. de Jong.

M. de Jong: Oui, merci beaucoup pour cet excellent exposé. Je suis heureux d'entendre des partisans d'un régime national de garderies publiques.

Nous avons beaucoup entendu parler ce matin de l'importance du libre choix de la part des parents. N'est-il pas vrai, pourtant, comme vous l'avez dit dans votre exposé, qu'il n'y a tout simplement pas suffisamment de places dans les garderies? Dans ces conditions, je vous demande de quelle liberté de choix l'on peut bien disposer?

Mme Ludwar: On a dit tout à l'heure que les familles avaient en fait le choix de ce qu'elles voulaient faire de leurs enfants; pourtant, d'après ce que nous voyons, elles n'ont pas toujours cette possibilité de choisir. Il arrive qu'un parent soit seul, et qu'il n'ait pas d'autre possibilité que de travailler. La situation économique générale impose par ailleurs souvent aux deux parents de travailler, et ils n'ont pas finalement d'autres possibilités que d'avoir recours à des services de garde.

Je sais par exemple qu'en ce moment les garderies de Saskatoon ont des listes d'attentes qui portent de 25 à 200 noms de personnes qui travaillent, ou qui auraient besoin de leurs services.

M. de Jong: C'est également ce que j'ai pu constater moimême, et ce que j'ai entendu dire de personnes que je connais et qui travaillent dans des garderies de Régina. On voit des pères et des mères chercher désespérément une place pour leurs enfants, et très souvent cette place n'existe pas.